

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2014**

**42/2014 - BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants afin de régler les dépenses suivantes : travaux d'aménagement du parking de la gare (génie civil orange), travaux aux tribunes, antivirus logiciel mairie et création d'une charte graphique.

Opération 103 – Acquisitions immobilières	Article 2113	- 7 000.00 €
Opération 126 - Travaux aux ateliers	Article 21318	- 2 700.00 €
		<hr/>
		- 9 700.00 €
Opération 143 – Aménagement parking gare	Article 2313	+ 4 100.00 €
Opération 134 – Site internet	Article 2051	+ 4 000.00 €
Opération 75 – Complexe peyressolle	Article 21318	+ 300.00 €
Opération 33 – Acquisition matériel mairie	Article 2051	+ 1 300.00 €
		<hr/>
		+ 9 700.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à cette décision modificative.

**43/2014 – SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente une demande de Monsieur le Directeur du Groupe scolaire concernant l'obtention d'une subvention complémentaire pour l'organisation du voyage scolaire annuel. Le montant total souhaité est de 3 000 € Il précise que cette année le nombre d'enfants de CM2 est de 37. Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget une subvention a déjà été accordée d'un montant de 2000 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande complémentaire d'un montant de 1 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à de verser une subvention de 1 000.00 € à la Coopérative scolaire de CERONS.